

## Part of Thermo Fisher Scientific

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision 15-juin-2015 Numéro de révision 1

1. Identification

Nom du produit Fisher-Free Preserved Specimens - Cats, Rats, Rabbits

Cat No.: \$1180S, \$0903S, \$1182S, \$1070S, \$0908S, \$1179S, \$0910S, \$0905S,

S1178S, S0912S, S0907S, S0914S, S0924S, S1181S, S1073S, S0916S,

S0920S, S1071S

Synonymes Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Pas d'information disponible Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de

données de sécurité

Entreprise Numéros de téléphone d'urgence

Fisher Scientific CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887
One Reagent Lane CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

## 2. Identification des dangers

#### Classification

Classification under 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4
Toxicité cutanée aiguë Catégorie 4
Toxicité aiguë par inhalation – Poussières et brouillards Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Sensibilisation respiratoire Catégorie 1
Sensibilisation cutanée Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

## Mot indicateur

Danger

Nocif en cas d'ingestion Nocif par contact cutané Nocif par inhalation Provogue une irritation ocul

Provoque une irritation oculaire Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée



#### Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

#### Inhalation

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS DE D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

#### Peau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

#### Ingestion

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

HNOC (danger non classé autrement)

Non identifié

## 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
1,2-Propylene glycol	57-55-6	<10
Ethylene glycol monophenyl ether	122-99-6	<3
Phenol	108-95-2	<1
Glutaraldehyde	111-30-8	<1
Acetone	67-64-1	<1
Water	7732-18-5	Balance

## 4. Premiers secours

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un

médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler

un médecin.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets

Notes au médecin

Aucun renseignement disponible. Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs appropriés Use water spray, fog, carbon dioxide (CO<sub>2</sub>), foam or dry chemical.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Non applicable

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	1	0	N/A

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidental

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection personnelle. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter

tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Enlever les vêtements contaminés et

les laver avant réutilisation.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations

écologiques.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin

d'élimination. Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements

locaux.

## 7. Manutention et stockage

Manutention S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Ne

pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH		
Phenol	Phenol TWA: 5 ppm		IDLH: 250 ppm		
	Skin	(Vacated) TWA: 19 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 ppm		
		Skin	TWA: 19 mg/m <sup>3</sup>		
		TWA: 5 ppm	Ceiling: 15.6 ppm		
		TWA: 19 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 60 mg/m <sup>3</sup>		
Glutaraldehyde	Ceiling: 0.05 ppm	(Vacated) Ceiling: 0.2 ppm	Ceiling: 0.2 ppm		
		(Vacated) Ceiling: 0.8 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.8 mg/m <sup>3</sup>		
Acetone	TWA: 250 ppm	(Vacated) TWA: 750 ppm	IDLH: 2500 ppm		
	STEL: 500 ppm	(Vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 250 ppm		
		(Vacated) STEL: 2400 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 590 mg/m <sup>3</sup>		
		(Vacated) STEL: 1000 ppm	-		
		TWA: 1000 ppm			
		TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup>			

Composant	Quebec	Mexico OEL (TWA)	Ontario TWAEV
1,2-Propylene glycol			TWA: 10 mg/m³ TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m³
Ethylene glycol monophenyl ether			TWA: 25 ppm TWA: 141 mg/m³ Skin
Phenol	TWA: 5 ppm TWA: 19 mg/m³ Skin	TWA: 5 ppm TWA: 19 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 38 mg/m³	TWA: 5 ppm Skin
Glutaraldehyde	Ceiling: 0.1 ppm Ceiling: 0.41 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.2 ppm Ceiling: 0.7 mg/m³	CEV: 0.05 ppm
Acetone	TWA: 500 ppm TWA: 1190 mg/m³ STEL: 1000 ppm STEL: 2380 mg/m³	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m³ STEL: 1260 ppm STEL: 3000 mg/m³	TWA: 500 ppm STEL: 750 ppm

Légende

NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures d'ordre technique

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

**Protection respiratoire** 

Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire,

toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide contenant un solide Aspect Solution claire et sans couleur

Odeur légère piquant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Hq

Non applicable

# Fisher-Free Preserved Specimens - Cats, Rats, Rabbits

Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullitionNon applicablePoint d'éclairNon applicable

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité

SolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

**Température de décomposition Viscosité**Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)

## 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction**Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

**Polymérisation dangereuse**Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. **Réactions dangereuses**Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	N'est pas classée  N'est pas classée  LC50 = 316 mg/m³ (Rat) 4 h		
1,2-Propylene glycol	LD50 = 20 g/kg (Rat)	LD50 = 20800 mg/kg ( Rabbit )			
Ethylene glycol monophenyl ether	LD50 = 1260 mg/kg (Rat)	LD50 = 5 mL/kg (Rabbit)			
Phenol	LD50 = 340 mg/kg ( Rat ) LD50 = 317 mg/kg ( Rat )	LD50 = 630 mg/kg ( Rabbit )			
Glutaraldehyde 66 mg/kg (Rat ) 134 mg/kg (Rat )		>2500 mg/kg ( Rat )	0.480 mg/L ( Rat ) 4 h		
Acetone 5800 mg/kg ( Rat		> 15800 mg/kg (rabbit) > 7400 mg/kg (rat)	76 mg/l, 4 h, (rat)		
Water	LD50 > 90 mL/kg ( Rat )	N'est pas classée	N'est pas classée		

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritation lrritation des voies respiratoires

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
1,2-Propylene glycol	57-55-6	N'est pas classée				
Ethylene glycol monophenyl ether	122-99-6	N'est pas classée				
Phenol	108-95-2	N'est pas classée				
Glutaraldehyde	111-30-8	N'est pas classée				
Acetone	67-64-1	N'est pas classée				
Water	7732-18-5	N'est pas classée				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
1,2-Propylene glycol	EC50: = 19000 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: = 710 mg/L, 96h (Pimephales promelas) LC50: = 51400 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: 41 - 47 mL/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) LC50: = 51600 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	= 710 mg/L EC50 Photobacterium phosphoreum 30 min	EC50: > 10000 mg/L, 24h (Daphnia magna) EC50: > 1000 mg/L, 48h Static (Daphnia magna)
Ethylene glycol monophenyl ether	(Desmodesmus	LC50: 220 - 460 mg/L, 96h static (Leuciscus idus) LC50: = 366 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: 337 - 352 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas)	EC50 = 32.4 mg/L 5 min EC50 = 880 mg/L 17 h	EC50: > 500 mg/L, 48h (Daphnia magna)
Phenol	EC50: 187 - 279 mg/L, 72h static (Desmodesmus subspicatus)	4-7 mg/L LC50 96 h 32 mg/L LC50 96 h	EC50 = 23.28 mg/L 5 min	EC50: 10.2 - 15.5 mg/L, 48h (Daphnia magna) EC50: 4.24 - 10.7 mg/L, 48h

	EC50: 0.0188 - 0.1044 mg/L, 96h static (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: = 46.42 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata)		EC50 = 28.8 mg/L 5 min EC50 = 31.6 mg/L 15 min	Static (Daphnia magna)
Glutaraldehyde	EC50: = 0.84 mg/L, 96h (Desmodesmus subspicatus) EC50: = 0.61 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: = 5.4 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: 7.8 - 13 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) LC50: 2.6 - 4.8 mg/L, 96h flow-through (Oncorhynchus mykiss) LC50: 7.8 - 22 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus)	EC50 = 76.0 mg/L 5 min	EC50: 0.56 - 1.0 mg/L, 48h Static (Daphnia magna) EC50: = 14 mg/L, 48h (Daphnia magna)
Acetone	NOEC = 430 mg/l (algae; 96 h)	Oncorhynchus mykiss: LC50 = 5540 mg/l 96h Alburnus alburnus: LC50 = 11000 mg/l 96h Leuciscus idus: LC50 = 11300 mg/L/48h Salmo gairdneri: LC50 = 6100 mg/L/24h	EC50 = 14500 mg/L/15 min	EC50 = 8800 mg/L/48h EC50 = 12700 mg/L/48h EC50 = 12600 mg/L/48h

Persistance et dégradabilité Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Composant	log Pow
1,2-Propylene glycol	-0.9
Ethylene glycol monophenyl ether	1.13
Phenol	1.47
Glutaraldehyde	0.22
Acetone	-0.24

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P		
Phenol - 108-95-2	U188	-		
Acetone - 67-64-1	U002	-		

	14. Informations relatives au transport
DOT	Non réglementé
DOT TMD	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
IMDG/IMO	Non réglementé
	15. Informations sur le réglementation

**Tous les composants dans ce produit sont dans les listes d'inventaires suivantes:** Australie X = liste Chine Canada Le produit est classé et étiqueté selon les directives de la CE ou les lois nationales correspondantes Le produit est classé et étiqueté conformément à la directive 1999/45/CE Europe TSCA Corée Philippines Japon

#### Inventaires internationaux

Composant	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	NLP	PICCS	ENCS	AICS	IECSC	KECL
1,2-Propylene glycol	Х	Χ	-	200-338-0	-		Χ	Χ	Х	Х	Χ
Ethylene glycol monophenyl ether	Х	Х	-	204-589-7	-		Х	Х	Х	Х	Х
Phenol	Х	Х	-	203-632-7	-		Х	Х	Х	Х	Х
Glutaraldehyde	Х	Χ	-	203-856-5	-		Х	Х	Х	Х	Х
Acetone	Х	Χ	-	200-662-2	-		Χ	Х	Х	Х	Χ
Water	Х	Χ	-	231-791-2	-		Χ		Х	Х	Х

#### Légende:

- X Inscrit
- E Indicates a substance that is the subject of a Section 5(e) Consent order under TSCA.
- F Indicates a substance that is the subject of a Section 5(f) Rule under TSCA.
- N Indicates a polymeric substance containing no free-radical initiator in its inventory name but is considered to cover the designated polymer made with any free-radical initiator regardless of the amount used.
- P Indicates a commenced PMN substance
- R Indicates a substance that is the subject of a Section 6 risk management rule under TSCA.
- S Indicates a substance that is identified in a proposed or final Significant New Use Rule
- T Indicates a substance that is the subject of a Section 4 test rule under TSCA.

XU - Indicates a substance exempt from reporting under the Inventory Update Rule, i.e. Partial Updating of the TSCA Inventory Data Base Production and Site Reports (40 CFR 710(B).

- Y1 Indicates an exempt polymer that has a number-average molecular weight of 1,000 or greater.
- Y2 Indicates an exempt polymer that is a polyester and is made only from reactants included in a specified list of low concern reactants that comprises one of the eligibility criteria for the exemption rule.

#### Réglementations fédérales des Etats-Unis

**TSCA 12(b)** Non applicable

**SARA 313** 

Non application				
Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
Ethylene glycol monophenyl ether	122-99-6	<3	1.0	
Phenol	108-95-2	<1	1.0	

#### Classification de danger SARA 311/312

Danger aigu pour la santé Oui Danger chronique pour la santé Oui Risque d'incendie Non Risque d'échappement soudain de la pression Non Danger de réaction Non

## Loi sur la protection de l'eau (Clean Non applicable

Water Act)

Composant	CWA - Substances dangereuses	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires
Phenol	X	1000 lb	Χ	Х

Loi sur la qualité de l'air Non applicable

Composant	Données du HAPS	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Ethylene glycol monophenyl ether	X		-
Phenol	X		-

OSHA Sécurité et administration de la santé au travail Non applicable

## **CERCLA**

Non applicable

Composant	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA EHS RQs	
Phenol	1000 lb	1000 lb	
Acetone	5000 lb	-	

Proposition 65 de la Californie Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**État-RTK** Non applicable

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
1,2-Propylene glycol	-	X	X	-	X
Ethylene glycol monophenyl ether	-	X	X	Х	-
Phenol	X	X	X	X	X
Glutaraldehyde	X	X	X	-	X
Acetone	X	X	X	-	X
Water	-	-	X	-	-

#### **U.S. Department of Transportation**

Quantité à signaler (RQ): N
Polluant marin du DOT N
DOT Severe Marine Pollutant N

## Department of Homeland Security des États-Unis

Ce produit ne contient aucun produit chimique DHS.

Composant	DHS Chemical Facility Anti-Terrorism Standard
Acetone	2000 lb STQ

Autres réglementations

internationales

Mexique - Classe Aucun renseignement disponible

#### Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

D1B Matières toxiques

D2B Matériaux toxiques



## 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Thermo Fisher Scientific Tel: (412) 490-8932

Date de révision15-juin-2015Date d'impression15-juin-2015

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer au standard US OSHA Hazcom 2012

remplaçant la législation en vigueur en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 afin de s'aligner sur le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et

de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient avoir valeur de garantie ou d'assurance-qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être invalides si la substance est employée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de FDS